

Éléments de contexte

La loi de transformation de la fonction publique du 6 Août 2019 introduit le droit pour tout agent « de consulter un référent handicap, chargé de l'accompagner tout au long de sa carrière et de coordonner les actions menées par son employeur en matière d'accueil, d'insertion et de maintien dans l'emploi ».

Pour qualifier les acteurs concernés, AGIR'H propose un parcours de formation pour les référents handicap de la fonction publique quel que soit le versant, nouvellement nommé ou en voie de l'être.

Publics ciblés

Tout agent occupant ou en voie d'occuper une mission de référent handicap au sein de son établissement, de sa collectivité, de son administration.

Ouverture de cette formation aux référents handicap des trois versants de la fonction publique.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour intégrer le module 1.

Les autres modules peuvent nécessiter un pré-requis, celui-ci est indiqué dans chaque fiche pédagogique. Le pré-requis d'"être nommé référent handicap" ou "être en voie d'occuper cette fonction" concerne les participants inscrits dans un parcours complet de formation.

Objectifs pédagogiques

1. Apprendre à se référer au cadre légal et réglementaire de chaque thématique
2. Prendre en compte les préjugés et représentations sur le handicap au travail pour les dépasser et amener les autres acteurs internes à les dépasser
3. Appréhender les grandes familles de handicap et identifier des moyens de compensation
4. Accompagner un collaborateur en situation de handicap quelle que soit sa problématique professionnelle et le contexte : recrutement, intégration, maintien dans l'emploi
5. Favoriser le pouvoir d'agir de la personne accompagnée et renforcer son autodétermination
6. Prendre sa place et sa légitimité de référent handicap
7. Bien identifier les acteurs ressources internes et externes et les dispositifs mobilisables
8. Partager sur ses pratiques professionnelles et s'inspirer des bonnes pratiques dans tout le périmètre d'intervention du référent handicap

Programme et contenu

Le parcours complet est proposé en 8 modules de 1 à 3 jours soit au total 14 jours de formation. À l'exception du groupe de supervision, les participants peuvent s'inscrire de manière individuelle sur chaque module.

1. Le handicap au travail : les fondamentaux (1 jour)
2. L'accompagnement, au cœur de la fonction de référent handicap (3 jours)
3. Mieux appréhender le handicap psychique, mental et cognitif dans l'emploi (3 jours)
4. La DOETH : optimisation et anticipation (1 jour)
5. Prendre sa place de référent handicap : structurer sa politique handicap et communiquer efficacement (2 jours)
6. Approche ergonomique et aménagement de poste (3 jours)

7. Maintien dans l'emploi et reconversion professionnelle pour raisons de santé (2 jours)
8. Le recrutement direct et l'accompagnement à l'intégration des agents en situation de handicap (1 jour)

Pour les stagiaires du parcours complet : Groupe de supervision de référents handicap, une occasion inédite de vous inscrire dans une communauté de pairs !

À l'issue de chaque module, les participants recevront une attestation de formation nominative ainsi que le ou les support(s) de formation.

Les formateurs

- Consultants-Formateurs spécialisés dans le domaine de l'emploi, du handicap et de la fonction publique
- Psychologues du travail-Ergonomes

Approche pédagogique

Notre pédagogie se caractérise par une approche expérientielle « apprentissage par la pratique ». Les fiches pédagogiques de chaque module précisent les modalités pédagogiques adoptées en fonction du thème abordé.

Évaluation des connaissances

Une évaluation des acquis est réalisée à la fin de chaque module, à l'exception du groupe de supervision, dont l'objet est l'analyse de la pratique du référent handicap en situation professionnelle. L'évaluation pourra prendre la forme d'une évaluation écrite ou d'une présentation d'un cas pratique. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Dates et lieux de formation

Les formations auront lieu dans les locaux de l'association AGIR'H.

La première session, débutant le 15 septembre 2026 aura lieu à Chambéry (73)

24, rue Aristide Bergès - 73000 Chambéry

Les dates et lieux des sessions sont indiqués sur chaque fiche pédagogique.



[Voir le calendrier de formation](#)

Évaluation de la satisfaction

Après chaque module de formation, le stagiaire sera invité à compléter une évaluation de satisfaction. Une évaluation globale complète en fin de formation sera également demandée à chaque stagiaire.

Inscription

Les participants pourront s'inscrire pour suivre le parcours de formation dans son intégralité ou par module individuel (à l'exception du groupe de supervision), dans la limite des places disponibles.

Précisions pour le parcours complet : en complément, il sera demandé aux participants d'adresser une lettre de motivation précisant leur projet professionnel et leurs attentes vis-à-vis de la formation, ainsi qu'un CV.

Pré-inscription

Une fois les fiches de pré-inscription validées, chaque stagiaire sera contacté pour finaliser son inscription.

Précisions :

- Délai d'accès : inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation
- Nombre de participants : de 6 à 12 participants maximum par session
- Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements

Tarifs

MODULES	TARIFS
Modules 1, 4 et 8	650 € par participant et par module
Modules 5 et 7	1 040 € par participant et par module
Modules 2, 3 et 6	1 560 € par participant et par module
Groupe de supervision, 4 temps de supervision et d'analyse de la pratique	Réservé aux personnes ayant intégré le parcours de formation intégral
5 380 € le parcours de formation intégral soit les 8 modules et la supervision	

Responsable pédagogique et administrative

Amandine VEROT

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org